

Vivre THOIRY

Votre magazine municipal

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE





1 LES ÉLÈVES DE CM2, se sont vus récompensés pour leur passage en 6^e, lors d'une cérémonie le lundi 27 juin. Tous ont reçu un jeu de société et une clé USB. **2 LES AMIS DE NARDERANS** étaient heureux d'accueillir, le 4 juin, un large public à l'occasion de la journée montagne. **3 LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** a proposé, tout l'été, de nombreuses activités autour du livre. Des moments conviviaux et très créatifs ! **4 CET ÉTÉ**, l'accueil municipal de loisirs a proposé de nombreuses activités ; les plus sportives sous le label Terre de Jeux 2024. **5 L'ESPACE MUNICIPAL DE CONVIVIALITÉ** a repris ses activités. Vous pouvez retrouver, entre autres, les ateliers équilibre, les après-midis ensemble, les ateliers papothé...



Le retour des temps forts

L'été se termine avec de beaux souvenirs d'échanges, de rencontres et de "bien vivre ensemble". Vous avez été nombreux à participer aux animations organisées par la ville : la fête de la musique a fait son retour, animée par l'école municipale de musique et par des artistes locaux dont je salue le talent. Les ateliers de la bibliothèque ont rencontré un franc succès. Lors de Zik en Creux, nous avons chanté, dansé, admiré le feu pyromélodique et je remercie le Thoirysien Guillaume Jacquet pour le fabuleux spectacle de voltige. Quelles émotions !

Le mois de septembre a été rythmé par la reprise de vos activités et par la rentrée scolaire. Je souhaite une belle année scolaire à tous les enfants/adolescents, aux enseignants et à toutes les personnes qui œuvrent pour l'éducation de nos enfants et nos jeunes. Cette année a été particulière puisque nous avons subi une augmentation importante de l'effectif scolaire sans que ces effectifs ne soient inscrits en juin. Nous travaillons à court terme sur une extension de la cantine scolaire et une réflexion est engagée sur celle de l'école maternelle.

Les projets municipaux se poursuivent y compris sur les procédures juridiques et réglementaires. Les dossiers de sécurisation des voiries s'intensifient et sont traités avec les riverains. Le projet de la salle des fêtes avance avec la réception des offres des candidatures pour cette construction. Les travaux de la chapelle sont terminés et ceux de l'église le seront début 2023. Ces travaux sont réalisés dans les règles de l'art de ce patrimoine. Je profite de ce mot pour souhaiter la bienvenue au Père Ishaq Barkat, curé de notre groupement paroissial.

Enfin je vous confirme que la collectivité va adopter un plan de sobriété afin de répondre à son obligation de réduction de consommation énergétique. L'éclairage public est concerné et je vous donne rendez-vous lors de la réunion publique prévue le 25 novembre.

Bel automne à vous. Prenez soin de vous.

MURIEL BÉNIER

MAIRE,

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry
Parution trimestrielle • Édité à 3 200 exemplaires.

Hôtel de ville

374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry • 04 50 41 21 66
mairie@mairie-thoiry.fr

Directeur de la publication

Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

Rédaction

Service communication

Photographies

Service communication • iStock • Sauf mentions spéciales

Charte graphique mise en page & impression

Région AURA • Pagina Communication

Impression

Imprimé sur un papier issu d'usines ISO

14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



SOMMAIRE

P 4-5

S'informer

P 6

English Digest

P 7

S'exprimer

P 8

Programme de fin d'année à l'espace
municipal de convivialité

P 9

Thoiry en hiver

P 10

Lire et faire lire

P 11-13

La gestion et la valorisation des déchets

P14

Thoiry adopte un plan de sobriété
énergétique

P 15

Sécurisation des voiries

P 16

Point sur les rénovations : église et chapelle

P 17

Sentier du Reculet : un nouveau départ

P 18

Un championnat du Monde sur une seule roue !

P 19

Delphine Milandri : une Thoirysienne
qui rame... vite !

P 20

En hiver, adoptez les bons gestes

P 21

La fête de la musique

P 22-23

Retour en images Zik en Creux

P 24-25

Retour en images Saint-Maurice 2022

P 26

Le voyage du Fleurissement 2022

P 27

Agenda

P 28

État civil

Bienvenue au Père Ishaq Barkat

Suite au départ du Père Pierre-Yves Monnoyeur, le groupement paroissial de Thoiry a accueilli le Père Ishaq Barkat, qui a été officiellement installé par Monseigneur Pascal Roland lors de la messe dominicale du 11 septembre.

Originaire du Pakistan, le père Barkat n'est pas en terre inconnue. En effet, il a exercé plusieurs ministères dans l'Ain : diacre à Gex, curé du groupement d'Attignat puis de Pont-de-Vaux.

Issu d'une famille catholique dans un pays majoritairement musulman, il devient enseignant avant d'entrer au Petit puis au Grand Séminaire dans le but de se faire ordonner prêtre. C'est en France qu'il a concrétisé son projet, après avoir appris la langue et suivi le séminaire en théologie à Ars durant les trois années qui ont précédé son ordination.

Le dialogue interreligieux, et notamment avec l'Islam lui tenant à cœur, le père Barkat a effectué une maîtrise de la science des religions à l'université catholique de Paris avant de rejoindre le groupement paroissial de Thoiry.



© Père Ishaq Barkat

Désormais curé des églises de Challex, Collonges, Farges, Pougny, Péron, Saint-Jean-de-Gonville et Thoiry il découvre sa nouvelle paroisse dans laquelle nous lui souhaitons la bienvenue. ●

**Thoiry évolue
avec vous :
les 12-20 ans
sollicités**



L'aménagement de la plaine sportive de la zone du Creux va permettre de créer des espaces de loisirs dédiés aux sportifs, aux familles mais également aux jeunes Thoirysiens. Lors des premières réunions publiques ou de l'enquête sur la zone du Creux, la municipalité a noté une forte demande d'équipements de proximité de loisirs. Ont été évoqués un skate park, un pump-track, du basket 3X3, des espaces d'expression... Afin de définir plus précisément le besoin et l'attente du public directement concerné par l'usage de telles installations, la concertation Thoiry évolue avec vous se poursuit. Vous avez entre 12 et 20 ans? Surveillez votre boîte aux lettres! Une matinée vous sera dédiée un samedi début 2023 pour partager vos idées avec l'équipe municipale. Au programme visite de terrain, ateliers et repas partagé. ●

Nouveaux habitants

La municipalité convie les nouveaux habitants à un petit déjeuner **le samedi 19 novembre 2022 à 10 h à l'espace municipal de convivialité**. Une occasion pour chacun de découvrir sa nouvelle commune et l'ensemble de ses services, de ses structures et de ses équipements. C'est également l'opportunité de venir à la rencontre de l'équipe municipale, de découvrir les divers projets en cours et à venir. Un courrier de convocation sera envoyé, à tous les nouveaux venus, fin octobre. Si toutefois vous venez de vous installer à Thoiry et que vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à venir vous présenter à l'accueil de la mairie ou à adresser un courriel à :

service.communication@mairie-thoiry.fr •



Plan grand Froid



Les communes doivent tenir un registre nominatif des personnes dites fragiles, afin de permettre l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfète de l'Ain lors de risques exceptionnels (canicule, grand froid...).

Si vous êtes concerné(e) et que vous souhaitez vous inscrire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la ville ou à l'accueil de la mairie. •



Repas des aînés : êtes-vous inscrit ?

Vous avez plus de 70 ans et souhaitez participer aux animations de la ville et notamment le repas des aînés ? Pour recevoir les informations, vous devez être inscrit. Ce n'est pas encore fait ?

Remplissez vite le formulaire disponible sur:

www.mairie-thoiry.fr

ou à l'accueil de la mairie et retournez- le

- par courrier : Mairie 374, rue Briand Stresemann 01710 THOIRY
- à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.
- par courriel à solidarité@mairie-thoiry.fr •



INFORMATION

Il n'y aura pas de marché **les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier.**



Summer ends with beautiful memories of social gatherings and «living well together». Many of you participated in the activities organized by the town. The music festival made its return, animated by the Municipal Music School and by local artists whose talent I applaud. The library's activities were also a great success. During Zik en Creux, we sang, danced, admired the fireworks and I thank Guillaume Jaquet from Thoiry for the fabulous aerobatics show.

The normal rhythm of activities resumed in September with the start of the school year. I wish all the children, teenagers, teachers and everyone who works in education a great academic year. This year has been unique with a significant number of additional school inscriptions over the summer resulting in a big increase in the number of pupils in our schools. In the short term we are working on an extension of the school canteen to match demand, and a study is underway on renovating the nursery school.

Our other municipal projects are also continuing. The village hall project is advancing as planned, with bids for its construction recently received, while projects to secure our roads are being developed in collaboration with local residents. The work on the chapel has been completed and work on the church will be complete in early 2023. Both renovations adhere to specific rules for these heritage buildings. I would like to take this opportunity to welcome Father Ishaq Barkat, our new parish priest, to Thoiry.

Finally, I can confirm that the town will adopt an energy efficiency plan to meet its obligation to reduce consumption. This will concern public lighting and I invite you to attend the public meeting on this subject scheduled for November 25.

Wishing you all a pleasant autumn. Take care of yourselves. ●



ENERGY EFFICIENCY

On the 10th of October, the French government announced the implementation of an energy efficiency plan. The plan aims to raise awareness of «actions that count» to limit energy consumption and is compulsory for local authorities, who are expected to set an example.

Subject to the tertiary sector decree, which imposes a 40% reduction in energy consumption in buildings by 2050, the municipality began work in 2020 on renovating its town hall and schools to improve their energy efficiency.

The temperature is now limited to 19°C in public buildings: primary schools (20°C in the maternelle), town hall, music school, library, village hall; and 16°C in sporting facilities.

Concerning lighting:

- The lighting in the football training stadium has already been converted to LEDs, and by the end of the year the main stadium will also be lit by LEDs, with a limit on power and the possibility to illuminate different zones separately.
- Newly installed lampposts are equipped with LEDs and/or photovoltaic panels (green lane)
- Christmas lights will be fitted with units that allow them to be switched off at 11 p.m.
- Finally, the town is proposing to switch off public lighting from 0:00 to 5:00. Come and discuss this subject on Friday 25th November at 7pm at the Municipal Community Centre (next to the Medical Centre). The discussion will be preceded by a presentation on light pollution by Eric Achkar, co-founder of “La Nuit est belle”, and Pascal Moeschler.

Unis Pour Thoiry Pays de Gex

L'actualité et la réglementation évoluent rapidement et nous imposent de la réactivité et de l'adaptabilité dans l'élaboration des projets.

L'équipe majoritaire anticipe, adapte tant la gestion que les projets. A la rentrée un nouveau sujet d'envergure a été soulevé : après plusieurs fermetures de classes en élémentaire, l'école maternelle connaît une importante croissance de fréquentation. Les services périscolaires et la cantine scolaire sont de plus en plus fréquentés. Le confort des enfants et de nos enseignants est primordial. Il nécessite de l'anticipation et la création à très court terme de nouvelles salles à l'école maternelle et une extension de la cantine.

La sobriété énergétique est au cœur de nos préoccupations: tous nos projets intègrent le développement durable. Nous poursuivons nos efforts en termes de rénovation/consommation de nos bâtiments. L'éclairage public est aussi impacté et ce sujet sera abordé avant la fin de l'année en concertation avec vous. ●

Réenchantons Thoiry

Depuis quelques mois, nous sommes nombreux à profiter de la nouvelle voie verte au cœur de Thoiry. Nous nous réjouissons du succès indéniable de ce projet, qui était au cœur du programme de la liste "Réenchantons Thoiry". Nous attendons avec impatience la 2^e tranche de travaux, qui prolongera cette voie verte jusqu'à Sergy.

Au-delà de ce succès local, l'idéal ne serait-il pas de mettre en place cette voie verte sur tout le Pays de Gex, sans devoir s'arrêter comme aujourd'hui aux portes des communes limitrophes ? Cela permettrait par exemple à nos collégiens d'aller à Péron en vélo. La Communauté d'Agglo du Pays de Gex ayant parmi ses compétences celle des transports, ne pourrait-elle pas gérer ce projet au niveau communautaire ? On pourrait alors espérer la mise en place d'une voie verte ininterrompue de Collonges a Crassier, un standard commun et des économies d'échelles substantielles. Qu'en pense notre première élue, qui est par ailleurs 1^{re} vice-présidente de la CAPG ? ●



Programme de fin d'année à l'espace municipal de convivialité

Un espace où toutes les générations peuvent se croiser, s'écouter, partager, échanger... tel est le but de ce lieu dédié aux Thoirysiens.

Depuis la rentrée de septembre, vous pouvez retrouver de nombreuses activités telles que :

- **Les ateliers équilibre** les mardis de 9 h 15 à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 30 et jeudis de 9 h 45 à 10 h 45. Accessibles dès 70 ans, favorisant l'entretien et l'équilibre, ils permettent de prévenir et diminuer le risque de chute. Les cours sont payants et sur inscription.
- **L'atelier papo'thé** autour du livre proposé tous les lundis de 14h à 16h. La bibliothécaire vous propose des ateliers autour du livre. Vous pourrez ainsi découvrir de nouveaux ouvrages ou partager votre dernier coup de cœur. Atelier ouvert à tous sans inscription.
- **Un après-midi ensemble** tous les mercredis de 13 h 30 à 16 h 30, venez participer à des activités libres comme les jeux de société, les jeux de cartes, mais également à des moments de partage et de discussion. Ouvert à tous sans inscription.
- **L'atelier de musicothérapie** proposé par deux bénévoles les premiers mercredis de chaque mois de 14h à 16h. Cet atelier est l'occasion de faire travailler votre mémoire en musique en retrouvant les paroles de chansons connues de tous. ●



Thoiry en hiver

Pour bien finir l'année, les animations de Thoiry en hiver sont de retour.

La magie de Noël va s'installer sur la place des Orchidées **du 1^{er} au 18 décembre 2022.**

- **Une patinoire** sera accessible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h30, les mercredis de 14h à 19h30 ainsi que les samedis et dimanches de 10h à 13h et de 14h à 19h30.

Entrée libre à partir de 3 ans. Attention, les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement être accompagnés par un adulte.

Nouveauté cette année!

- **Des ateliers créatifs** sur le thème de Noël, offerts par la ville, auront lieu dans la salle des mariages de la mairie :

Samedi 3 : animés par deux bénévoles ;

Samedi 10 : animés par l'Atelier des arts créatifs de Thoiry.

Ils auront lieu de 15h à 16h et de 16h à 17h.

Ouverts aux enfants dès 5 ans.

- Vous pourrez également **rencontrer le père Noël**, dimanche 18 décembre de 10h à 12h30 sur le marché ainsi que sur le parvis de la mairie.

- **La boîte aux lettres du père Noël** sera quant à elle, installée cette année sur **le parvis de la mairie du 1^{er} au 18 décembre 2022.** •



Lire et faire lire

Programme national de développement du plaisir de la lecture et de solidarité intergénérationnelle, il est destiné aux enfants fréquentant les écoles et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches...)



© Association Lire et faire lire

Créé en 1999, l'association compte aujourd'hui plus de 20000 bénévoles présents sur tout le territoire. Âgés de plus de 50 ans, ils offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Les lecteurs interviennent en cohérence avec les pratiques pédagogiques des crèches, écoles, bibliothèques, centres de loisirs.

Les séances sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

À Thoiry, un bénévole intervient à l'accueil municipal de

loisirs et propose une fois par semaine, le mercredi, une lecture aux enfants de 3 à 6 ans.

L'association souhaiterait faire la lecture à un plus grand nombre d'enfants en proposant plus de séances. Pour ce faire, une recherche de volontaires s'opère. Aussi, si vous avez plus de 50 ans et désirez consacrer une partie de votre temps aux petits Thoirysiens pour leur permettre de développer le goût de la lecture, rejoignez l'association Lire et faire lire.

Toutes les informations sur :
<http://lflain.e-monsite.com/> ●

La gestion et la valorisation des déchets

Compétence intercommunale portée par Pays de Gex Agglomération, la gestion et la valorisation des déchets est néanmoins un sujet qui nous concerne tous.

Devenu un véritable sujet sociétal, la gestion des déchets ménagers interroge, crispe. Le plan national de prévention des déchets établit la feuille de route pour les politiques publiques à horizon 2030. Parmi les objectifs, la réduction de 15% des déchets ménagers produits par habitant ou encore la réduction du gaspillage alimentaire de 50%. Pour les administrés, cela signifie poursuivre les efforts entrepris : **jeter moins, trier mieux, valoriser plus.**



La collecte et le traitement des déchets ménagers sur les 27 communes qui la composent sont assurés par Pays de Gex Agglomération (PGA). Le service est financé par la redevance incitative.

Il englobe la collecte et les moyens de traitement des différentes catégories de déchets: déchets ménagers en bacs gris collectés en porte à porte ou en bacs collectifs de proximité, gestion des Points d'Apports Volontaires, des déchèteries.

D'autre part, au travers du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Pays de Gex Agglomération assure les missions de sensibilisation à la réduction des déchets, propose des moyens de gestion des biodéchets à la source et développe le ré-emploi, notamment grâce à la ressourcerie d'Ornex.

La collecte des ordures ménagères (OM)

À Thoiry, la collecte des OM est encore majoritairement effectuée par bacs roulants individuels collectés devant chaque logement. Très coûteuse, et le phénomène est encore accentué par le coût des énergies (carburant...), la collecte en porte à porte va progressivement disparaître au profit d'une collecte en Points d'Apports Volontaires (PAV). À terme donc, plus de poubelles individuelles ramassées devant chez soi mais un dépôt dans un conteneur collectif qui sera installé à proximité de votre logement ou à des points stratégiques sur votre trajet de travail, vers l'école... Certains secteurs thoirysiens (centre) sont passés en PAV cet été. Les riverains concernés sont équipés de badges (ceux qui donnent accès aux déchèteries) qui permettent d'ouvrir les bacs de collecte et de comptabiliser le volume d'ordures ménagères déposé par chaque foyer.

Ce principe implique le positionnement de bacs de collecte en nombre suffisant afin que les déplacements ne soient pas trop importants pour les usagers. La commune a identifié des ténements communaux mais une réflexion doit être menée, particulièrement au sein des copropriétés ou lotissements privés, pour positionner des PAV (1 point pour 70 logements environ).

“ À partir du 31 décembre 2022, les gestes de tri seront simplifiés: plus que deux bacs! Ils permettront le recyclage de plus de plastiques: pots de yaourts, barquettes, sacs et films alimentaires ”

173 kg



C'est la masse d'ordures ménagères produite en moyenne par un habitant de l'agglomération en 2021.

Réduire le contenu de son sac poubelle

Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets émis par l'agglomération précise que **sur une production de 173 kg, 89 kg de déchets sont mal orientés :**

- 39 kg/hab. pourraient être triés
- 43 kg/hab. pourraient être compostés
- 7 kg/hab. seraient à déposer en déchèterie



Les biodéchets

Au 1^{er} janvier 2024, la loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets.

Les matières organiques devront donc être retirées de nos poubelles.

Afin de se préparer à cette situation, Thoiry est "ville test" sur la mise en œuvre de la collecte de biodéchets pour 150 logements collectifs. Les habitants seront directement contactés par Pays de Gex Agglo.



Les Points d'Apports Volontaires

On compte actuellement 14 Points d'Apports Volontaires à Thoiry. Souvent signalés comme pleins ou obstrués, ils font l'objet de nombreuses interventions de la part des services communaux : nettoyage aux abords, débouchage des conduits obturés par de gros cartons qui devraient être déposés en déchèterie... Une augmentation de la cadence de relevage des PAV est déjà opérationnelle sur les points les plus critiques de la ville.

Afin de pallier les phénomènes de "trop plein", les 14 PAV seront très prochainement complétés sur sept sites. La Praille, Chemin de l'Etang, Pré Villet, route de Crozet, Fenières, chapelle d'Allemogne et Pont de Gremaz.

Merci d'adopter les bons réflexes face à un conteneur : Ne forcez pas vos cartons et tout ce qui doit être déposé en déchèterie dans le conteneur, non adapté. S'il est plein, ne déposez pas vos déchets à ses pieds mais essayez d'en trouver un autre ou de patienter un peu avant le dépôt.

Au quotidien, pour réduire notre production de déchets, chaque geste compte : ne pas gaspiller, trier, réutiliser, réparer, valoriser, acheter autrement. L'éco-responsabilité collective passe par les petits gestes de chacun.

Des questions sur les déchets ?

Contactez le 04 50 40 95 00
les lun., mar. et jeu. de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Le mer. de 8 h 30 à 17 h 30
et le ven. de 8 h 30 à 17 h ou :

www.monservicedechets.com/Pays-de-Gex/Particulier



Thoiry adopte un plan de sobriété énergétique

Suite à l'annonce de l'État concernant la sobriété énergétique, les collectivités sont confrontées de fait à la réduction des consommations. La ville de Thoiry adopte donc un plan de sobriété permettant une maîtrise des consommations et ce à court, moyen et long terme.



La ville instaure un plan de sobriété qui renforce déjà le travail débuté en 2020 sur la rénovation des bâtiments et du patrimoine. Ainsi la performance thermique et la réduction énergétique sont étudiées sur les écoles et la mairie. Une programmation de travaux est à ce stade en cours. Ce plan de sobriété énergétique comporte donc des mesures phares.

La température des bâtiments :

Les consignes de température sont limitées à 19°C dans les bâtiments publics : école élémentaire (20°C en maternelle), hôtel de ville, école de musique, bibliothèque, salle des fêtes ; à 16°C dans les équipements sportifs.

L'éclairage :

- L'éclairage du stade d'entraînement de foot a été transformé en LED, celui du stade d'honneur le sera d'ici la fin d'année, avec une limitation des puissances, une gestion différenciée des zones éclairées

- Les nouveaux mâts d'éclairage public posés sont équipés de LED et/ou de panneaux photovoltaïques et de détecteurs (voie verte)
- Les éclairages à l'intérieur des bâtiments publics sont renouvelés par des LED
- Les illuminations de Noël sont munies de boîtiers qui permettent leur extinction dès 23 h

L'éclairage public :

Le projet d'extinction de l'éclairage public est proposé aux Thoirysiens. Venez échanger sur le sujet le vendredi 25 novembre à 19 h à l'accueil municipal de loisirs avec en préambule une conférence sur la pollution lumineuse proposée par Eric Achkar, cofondateur de la Nuit est belle et Pascal Moeschler. Après avoir pris connaissance des contraintes d'une extinction, nous pourrons définir ensemble les possibles horaires d'extinction. •

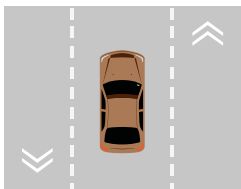
Sécurisation des voiries

La Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes et des piétons, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques et trottoirs se révèlent impossibles à réaliser.

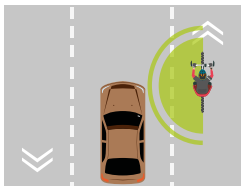
Comme il était évoqué dans le bulletin municipal d'hiver N°22, trois Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ont été créées à Thoiry: Rue d'Allemogne, Rue de la Croix et Rue de la Crotte du Moulin.

Comment fonctionne une CVCB ?

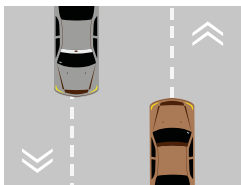
À Thoiry, la vitesse est limitée à **30 km/h** sur toutes les CVCB



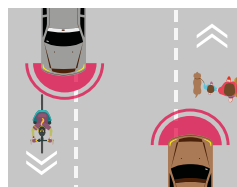
- 1 • Un seul véhicule motorisé est présent : il reste sur la voie centrale.



- 2 • Un véhicule motorisé est sur la voie centrale et un ou plusieurs cyclistes/piétons sont sur les voies latérales. La voiture reste sur la voie centrale tout en faisant attention aux cyclistes/piétons.



- 3 • Deux véhicules se croisent sur la bande principale et il n'y a aucun cycliste/piéton sur les bandes latérales. Les conducteurs sont autorisés à franchir les bandes latérales pour éviter une collision.



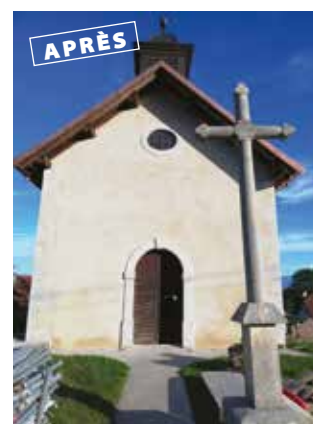
- 4 • Des véhicules circulent en sens opposé sur la voie principale et des cyclistes/piétons sont présents sur les bandes latérales. Les conducteurs ajustent leur vitesse et roulent sur les bandes multi usage. Ils doivent suivre les cyclistes/piétons qui sont prioritaires et ne pas doubler afin d'éviter les accidents.

Dans la continuité du projet de sécurisation des voiries, le carrefour des Marterets, à l'intersection de la rue des Marterets, Briand-Stresemann et de la rue du Breu, qui est très fréquenté, notamment aux heures d'entrée/sortie des écoles, va être sécurisé par l'installation de feux tricolores. ●

Point sur les rénovations : église et chapelle

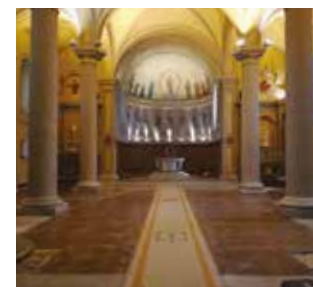
*Les travaux de rénovation vont bon train
à l'église Saint-Maurice de Thoiry et la chapelle d'Allemogne.*

À la chapelle, les travaux sont en cours d'achèvement. Après la reprise des enduits intérieurs et extérieurs, les vitres ont été changées, les pierres d'angle nettoyées, les boiseries traitées au brou de noix, des chéneaux ont été posés. L'éclairage de la chapelle a été modifié : plus discret et moins énergivore, il permettra tout de même une mise en valeur de l'édifice.



Au niveau de l'église, les murs extérieurs ont été piqués avant reprise des enduits. À l'intérieur, le nouveau parquet est posé et les murs et plafonds font l'objet d'un minutieux nettoyage. Les fissures sont comblées, les enduits repris et les peintures murales vont débiter très prochainement.

Les travaux font l'objet d'un suivi hebdomadaire très rigoureux par le maître d'œuvre, les services techniques et M. Pierre Labranche, 1^{er} adjoint en charge des bâtiments communaux afin de permettre une réouverture de l'église début 2023, comme cela a été planifié. ●





Sentier du Reculet : un nouveau départ

*Plus besoin de monter au Tiocan pour prendre le départ du sentier de randonnée vers le Reculet. L'aménagement de **places de stationnement et de cheminements piétons sécurisés** permet un accès adapté à tous au sentier de randonnée au-dessus des "Terrasses".*

Le projet d'aménagement de stationnements a été accéléré par la demande des services de l'État d'assurer l'accès et le stationnement des véhicules de secours au Tiocan. Le maire est donc tenu de mettre en œuvre les moyens réglementaires et matériels nécessaires à la sécurité des personnes.

Ainsi la place du Tiocan offrira à terme un nombre de stationnements limité. Si la montée au Tiocan restera possible, le stationnement sera extrêmement contraint. Afin de compenser, 80 places sont aménagées sur le secteur en Molie - Basse Ruche comprenant la restructuration du parking existant.

Ces aménagements permettront d'une part à un nombre conséquent de randonneurs de déplacer leur point de départ en direction des sommets jurassiens satisfaisants ainsi les sportifs et d'autre part aux familles de randonner sur les monts thoirysiens.

Le sentier quant à lui est déjà référencé dans les sentiers officiels de Pays de Gex Agglomération. Toute la partie valorisation de ce nouveau départ et signalétique est assurée par Pays de Gex Agglomération qui en a la compétence. Des panneaux seront donc installés par le service randonnée. ●

Un championnat du Monde sur une seule roue !

Vous avez sûrement croisé ce Thoirysien qui circule perché tout en haut d'une roue de 36 pouces. Pierre Granier se déplace rarement autrement qu'en pédalant: parfois sur deux mais surtout sur une seule roue, celle de son monocycle.



© Alexis BERSET

Une passion qui l'a conduit à participer pour la troisième fois aux championnats du monde de monocycle qui se sont tenus à Grenoble du 26 juillet au 6 août 2022. Nés en 1984, les championnats du monde rassemblent 35 disciplines, collectives ou individuelles telles que le freestyle (figures), les courses (100 m, 400 m, 800 m, 10 km, marathon), le tout terrain (cross, muni uphill, muni downhill, trial) et les sports collectifs (basketball, hockey). Pierre, qui pratique le monocycle depuis 2010, a participé à cinq épreuves de ces championnats : le 10 km et le marathon (42 km) sur route où il termine sur

le podium : 3^e des +50 ans pour chacune de ces épreuves, le crosscountry, la descente en forêt et le trial. Pour s'entraîner, il roule beaucoup sur route pour travailler et maintenir une fréquence de pédalage très rapide, différente de celle d'un vélo pour rouler à plus de 23 km/h.

Vous avez envie d'en savoir plus sur le monocycle ? De découvrir cette discipline à la fois poétique et sportive ? **Visualisez le résumé des compétitions sur youtube : UNICON 20 - Official Aftermovie.**



Palmarès

Championnat de France catégorie vétéran

2014 / 2^e au 10 km et 1^{er} au marathon

2015 / 1^{er} au 10 km et 2^e au marathon

2016 / 1^{er} au 10 km et au marathon /
2^e au crosscountry

Championnat d'Europe 2015 catégorie vétéran

1^{er} au 10 km et 2^e au marathon et en trial

Championnat du Monde 2022 catégorie vétéran

3^e au 10 km et au marathon •

Delphine Milandri : une Thoirysienne qui rame.. vite !

Delphine, elle court, elle marche, elle coache : les sportifs, les mamans, les enfants... Elle rame aussi. Notre Thoirysienne revient des championnats du Monde master d'aviron avec trois médailles d'or autour du cou !



Ex-sportive de haut niveau, Delphine a débuté l'aviron en 1989 à la société nautique de Pont à Mousson et remporté plusieurs titres nationaux et un titre de vice-championne d'Europe. La vie l'éloignant de la Meurthe et Moselle et de son bassin de prédilection, elle commence alors à courir.

Cette compétitrice dans l'âme ne choisit pas la facilité et s'attaque au Marathon (42 km) : elle enchaîne New York en 2006, Paris en 2010 puis Genève en 2013. Blessée alors qu'elle prépare le marathon de Berlin / Amsterdam en vue de passer sous la barre des 3 h, elle se rabat sur Lausanne et finit 5^e femme en 3 h 07. Elle renonce temporairement à cette discipline pour

guérir son pied et ne résiste pas longtemps à l'appel des rames et de son ancien club.

Championne de France, elle est sélectionnée au sein du collectif Grand Est pour représenter la France aux Championnats du Monde organisés à Libourne du 7 au 11 septembre 2022 qui ont rassemblé 5000 athlètes de 27 à 90 ans qui se sont affrontés en fonction de leur catégorie d'âge (sur une distance de 1000 m).

Delphine, engagée dans cinq courses différentes, est montée sur la plus haute marche du podium en 8 et 4 barré féminin ainsi qu'en huit mixte. ●



En hiver, adoptez les bons gestes

En période hivernale, lorsque les épisodes de neige et de froid compliquent la circulation, il convient de respecter quelques mesures afin de faciliter le travail et le bien-être de chacun.

Quelques règles de civisme demeurent essentielles :

- **Le stationnement des véhicules est interdit sur la chaussée afin de ne pas gêner le passage du chasse-neige**
- **La neige déplacée mécaniquement en bordure ou à l'entrée des propriétés doit être enlevée par les habitants sans pour autant être remise sur la voie publique.** Par ailleurs, en application de l'arrêté municipal N°79/12, les riverains sont tenus de sécuriser et de maintenir en état de propreté, en participant au déneigement, les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs propriétés. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Il est strictement interdit de verser de l'eau sur toute partie de la voie publique
- Les boîtes aux lettres doivent rester accessibles pour le facteur. Il convient donc d'enlever la neige et la glace
- Les véhicules doivent être déneigés avant de circuler
- En application de la Loi Montagne et de l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2021 relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale, **les véhicules en circulation doivent désormais, sous peine d'amende, être équipés en pneus hiver ou dispositifs anti-dérapants du 1^{er} novembre au 31 mars**
- Il convient également d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques et de circulation •

La fête de la musique

Lors de la fête de la musique, le 21 juin 2022, vous avez été nombreux à danser et chanter devant la scène !

La municipalité avait programmé quatre groupes de musique Thoirysiens sur le parvis de la salle des fêtes de 18h30 à 22h30.

La programmation fut éclectique avec pour l'ouverture de la scène, l'école municipale de musique qui a restitué ses ateliers d'éveil et de jazz. Puis, se sont succédé : "Claire & Joe" pour une ambiance pop/rock, "Cover Ops" avec leurs compositions et reprises de rock, "Chic' And Swing" qui a apporté une touche jazzy. Enfin, pour clôturer la soirée, "Soul Vibes" et leur sound system ont fait danser plusieurs générations sur des notes de Reggae/Dub.

Le restaurant "Chez Nana" ainsi que le foodtruck "Crêpes et Galettes" étaient également présents pour régaler les papilles des Thoirysiens.

Merci à tous d'avoir fait de ce rendez-vous musical, un événement festif, convivial et gourmand. ●



Retour en images Zik en Creux

Des musiques qui traversent les âges, un feu pyromélodique qui embrase le ciel et une petite surprise venue du ciel, tel était le programme de l'édition 2022 de Zik en Creux. Une belle soirée festive appréciée de tous.

Les participants ont pu assister à une démonstration de voltige aérienne par Guillaume Jacquet, Thoirysien, double champion de Suisse de la discipline. Sensations garanties !



Petite nouveauté cette année, un instant musette était proposé en début de soirée avec l'orchestre Sandrine et David. L'occasion était donnée de pratiquer quelques pas de valse ou paso doble.



L'harmonie l'Echo du Reculet, comme à son habitude, a participé à la cérémonie du 14 juillet au monument aux morts puis a accompagné le cortège en musique jusqu'au complexe sportif.

Pour visionner
le film de
l'événement,
scanner le QR
code



Mme le Maire était entourée de son équipe venue en nombre assister à ce moment convivial et attendu qui est également l'occasion de partager un moment festif avec les Thoirysiens.





Le public était de retour, heureux de se retrouver après deux années d'interruption. Météo clémente, restauration, musique, feu d'artifice, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une belle soirée.

Devenu coutumier de la manifestation, le groupe Heaven Wings a de nouveau transporté le public grâce à ses musiques d'hier et d'aujourd'hui et à ses danseuses qui ont assuré le show !



Le ciel de Thoiry s'est embrasé à 23 h avec un très beau feu pyromélodique sur le thème de notre devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité



En fin de soirée, DJ Lorenzo s'est emparé des platines pour emmener les jeunes...et les moins jeunes jusqu'au bout de la nuit !



Les employés municipaux, sous la direction d'Aurélié Boutaud, se sont mobilisés plusieurs jours pour que Zik en Creux soit une réussite totale ; chapiteau, branchement, barriérage, signalétique... tout était en place le jour J !

Retour en images Saint-Maurice 2022

Quel plaisir pour les Thoirysiens de retrouver les fanions dans les rues, le bruit des manèges et surtout le défilé des chars tous plus créatifs les uns que les autres. Pas de doute la fête patronale de la Saint-Maurice était bien de retour avec un programme riche en événements concocté par l'association Saint-Maurice en fête!

Le comité de Jumelage avait revêtu les costumes traditionnels de nos voisins et amis de Pfronten, rendant hommage au jumelage de nos deux communes.



Le sou des écoles a dû tomber dans la marmite de potion magique pour réaliser ce magnifique char ! Tous les membres de la famille d'Astérix étaient présents !



Ce n'est pas la pluie qui allait les arrêter ! Les élus, chaudement vêtus, sont venus en nombre participer à la fête et surtout admirer le défilé du dimanche après-midi.



Un concours de dessin était organisé avec les enfants de l'accueil municipal de loisirs. Les résultats étaient donnés le vendredi soir, juste après la boum. Difficile de juger tant les œuvres étaient appliquées !



Dimanche midi, l'atelier Big Band de l'école municipale de musique a eu plaisir à faire découvrir son travail en offrant une belle prestation à la salle des fêtes.

Pas encore de neige ?
Qu'importe, rien n'aurait pu empêcher le ski-club Neige et Montagne d'ouvrir le défilé avec, il faut bien l'avouer, de drôles de skis aux pieds. Surtout garder l'équilibre !



Les pompiers ont "mis le feu" dans des couleurs flashy des années 80. Perruques, jupes, guêtres ; tous les éléments étaient là !



Nul doute que la Jeunesse de Fenières n'avait pas prévu cette météo en choisissant le thème de leur char. Mais quoi de mieux qu'une ambiance mexicaine pour affronter la pluie !



Les petites abeilles de la Récré de Fenières avaient déployé leurs ailes pour venir au cœur de Thoiry afin de participer à la fête. Peut-être en ont-elles profité pour butiner quelques fleurs ?

Le voyage du Fleurissement 2022



Les lauréats se sont vus proposer une excursion, le samedi 10 septembre, avec au programme la visite guidée de la ville de Pérouges suivie de la visite de l'Abbaye d'Ambronay. Une restauration était programmée au restaurant Le Saint Germain à Ambérieu-en-Bugey. Tous ont pu découvrir ou redécouvrir de beaux endroits du département de l'Ain lors d'une journée bien ensoleillée.



Parce que les Thoirysiens qui fleurissent chez eux participent à l'embellissement de la ville, il est de coutume de les récompenser au titre des lauréats du concours annuel communal de fleurissement.

Il ne suffit pas de planter de jolies fleurs pour figurer parmi les lauréats. D'autres éléments entrent dans l'attribution de points notamment la prise en compte du développement durable. Aussi, il faut préférer des fleurs non énergivores en eau, des plantes mellifères et bannir l'utilisation d'engrais chimiques.





NOVEMBRE

SAMEDI 5

Loto du ski-club

JEUDI 10

Projection du film Honeyland et conférence par le rucher école
20 h à l'espace municipal de convivialité

VENDEDI 11

Commémoration de l'Armistice 1918
11 h au monument aux morts

SAMEDI 12

Soirée bavaroise du comité de jumelage

DIMANCHE 13

Loto des jouets du Sou des écoles

SAMEDI 19

Cérémonie accueil nouveaux habitants
à 10 h à l'espace municipal de convivialité

VENDEDI 25

Conférence/échanges
extinction éclairage public
19 h salle de l'accueil de loisirs

SAMEDI 26

Soirée spectacle de la Jeunesse
de Fenières

MERCREDI 30

Don du sang

DÉCEMBRE

SAMEDI 3

Loto du Sou des écoles

SAMEDI 3

Ateliers de bricolage Thoiry en hiver
Salle des mariages en mairie

VENDEDI 9

Loto de la Remise 01

SAMEDI 10

Ateliers de bricolage Thoiry en hiver
Salle des mariages en mairie

MERCREDI 14

Repas des aînés

JEUDI 15

Auditions de Noël de l'école municipale
de musique

SAMEDI 31

Réveillon par le Football Sud Gessien

JANVIER

SAMEDI 7

Cérémonie des vœux de M^{me} le Maire
10 h 30

SAMEDI 21

Soirée privée
du football Sud Gessien

VENDEDI 27

Loto de l'AGT

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29

Lotos des Jeunes Sapeurs-Pompiers

FÉVRIER

SAMEDI 4

Loto solidarité
du football Sud Gessien

DIMANCHE 12

Théâtre des aînés

SAMEDI 18

Loto de la pétanque

VENDEDI 24 ET SAMEDI 25

Lotos du Club Gessien d'Education Canine

DIMANCHE 26

Repas de la paroisse

MARS

SAMEDI 4

Loto de printemps
du Sou des écoles

SAMEDI 11

Loto des jeunes
du football Sud Gessien

MERCREDI 15

Cérémonie du fleurissement

SAMEDI 18

Fête de la bière
par Saint-Maurice en Fête

DIMANCHE 19

Commémoration des anciens d'AFN

VENDEDI 24

Loto des vétérans du foot

SAMEDI 25

Opération sentiers
et rivières propres

SAMEDI 25

Soirée caritative
de Coup de cœur

DIMANCHE 26

Bourse aux vélos du ski-club
Parking de la mairie

Bienvenue

Amira NAQI

née le 12 janvier 2022 à Contamine-sur-Arve

Kynan, Adam MRABAT

né le 27 janvier 2022 à Epagny Metz-Tessy

Lucas VANSILIETTE

né le 2 avril 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Diego, Nael DREWNOWSKI

né le 16 avril 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Gauthier BAUMGARTNER

né le 13 mai 2022 à Epagny Metz-Tessy

Ambre DUBOIS

née le 30 mai 2022 à Contamine-sur-Arve

Lubin, Rémi, Patrick CARMASSI

né le 31 mai 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Enzo MARQUES DOS SANTOS

né le 2 juin 2022 à Annemasse

Liam, Philippe, Jean-Claude OGER

né le 3 juin 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Mahieu, Marie PATOIS

né le 4 juin 2022 à Contamine-sur-Arve

Giulia, Giovanna MAZZA

née le 19 juin 2022 à Epagny Metz-Tessy

Rafael PIROZZETTI

né le 21 juin 2022 à Annemasse

Tom, Didier LONG

né le 24 juin 2022 à Annemasse

Émile, Yaïch HAZIOT DEHM

né le 13 juillet 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Julian, Patrick, Pierre DUMOLLARD

né le 18 juillet 2022 à Contamine-sur-Arve

Charlie, Sabine, Rose DESMURS

née le 3 août 2022 à Viriat

Loujane, Selma SADIK

née le 9 août 2022 à Annemasse

Éric, Pierre PATOIS

né le 16 août 2022 à Contamine-sur-Arve

Morris Aimé PAGES

né le 30 août 2022 à Genève

Apolline, Lan TERRACOL XU

née le 7 septembre 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Noéline, Marine, Alexia BERGÈS GAY

née le 8 septembre 2022 à Annemasse

Janine, Alya GRISARD

née le 13 septembre 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Félicitations

Hannah BROUGHTON et Gareth Geraint JONES

mariés le 25 juin 2022

Elodie MANOUKIAN et Valentin CARRY

pacsés le 8 juillet 2022

Nadège LACOMBE et Jérémy BARRILLIET

mariés le 9 juillet 2022

Johana Patricia AIRES et Aboubacar SIDIBE

mariés le 6 août 2022

Monica ROQUE ZUNIGA et Ruben SALAZAR YABAR

mariés le 3 septembre 2022

Noha Hassan Aly Gamaleldin NASR et Hamid MAHJOUB

mariés le 22 octobre 2022

Condoléances

Gemma, Maria CAPUTO

décédée le 30 décembre 2021 à Lyon

Denise Catherine FANTINI épouse ANTONIOLI

décédée le 8 avril 2022 à Thoiry

Marie-Elisabeth, Paule, Françoise PELLOUX épouse CUREAU

décédée le 6 mai 2022 à Saint-Julien-en-Genevois

Claude, Joseph, Alphonse SAULNIER

décédé le 27 mai 2022 à Challex

Marie, Rose, Charlotte TISSOT veuve LAFAGE

décédée le 4 août 2022 à Gex

Louise ANTONIOLI veuve CARRICHON

décédée le 9 août 2022 à Gex

Jean MOURIER

décédé le 21 août 2022 à Meyrin – Suisse

Renée Léonie Georgina MERMET veuve BLANC

décédée le 25 août 2022 à Mijoux

Théodore ROMERO

décédé le 28 septembre 2022 à Epagny Metz-Tessy

